



LE MOT DE

MAGALI HAUTEFEUILLE

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une vive émotion que je m'adresse à vous en tant que Maire de Sermaise, depuis le 28 mai 2020.

Je remercie les électeurs qui se sont déplacés aux urnes le 15 mars dernier, de surcroît en nombre, malgré un contexte inédit, et qui ont exprimé leur choix démocratique quel qu'il soit.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de l'équipe AGIR ET VIVRE ENSEMBLE A SERMAISE pour son soutien et son investissement.

Votre confiance est le témoignage d'une volonté de partager ensemble des valeurs républicaines au service de notre commune.

Cette crise sanitaire que nous venons de connaître fut une sérieuse mise à l'épreuve. La lutte contre l'épidémie de covid-19 n'est pas terminée et nous devons être vigilants, individuellement et collectivement.

Le nouveau conseil municipal est à votre service pour vous accompagner et vous soutenir dans cette crise.

Nous serons au rendez-vous de nos engagements !

Aujourd'hui marque le début de ces investissements, qui ne sont pas de simples mots posés sur un tract de campagne électorale, mais qui sont l'essence même d'une équipe qui souhaite respecter les promesses engagées envers nos administrés.



Rigueur, transparence et proximité feront l'objet de toutes nos attentions.

Je m'engage également à faire le nécessaire pour bâtir ensemble une relation basée sur le dialogue et le respect.

Enfin, je fais part aux employés municipaux de mon enthousiasme à travailler au quotidien avec eux. Je sais que je pourrai compter sur le professionnalisme et l'implication de chacun d'entre eux.

MERCI !

Magali HAUTEFEUILLE

Pour information, une permanence en mairie sera assurée par le maire et les adjoints, chaque premier et troisième samedi du mois.

Madame Isabelle Roehrig, adjointe, assurera une permanence en mairie tous les lundis après-midi.

Il est également possible pour chacun d'entre vous d'obtenir un rendez-vous avec Madame le Maire ou un de ses adjoints.



Les brèves de Sermaise seront distribuées dans vos boîtes aux lettres



L'actualité de la mairie et de notre village vous y sera relatée.

Madame Magali HAUTEFEUILLE

m.hautefeuille@sermaise.fr

Monsieur Sylvain LARQUETOU, agriculture et forêt, culture et patrimoine, jeunesse et sports, CME (Conseil Municipal des Enfants).

s.larquetou@sermaise.fr

Madame Isabelle ROEHRIG, finances, appels d'offre, associations, subventions.

i.roehrig@sermaise.fr

Monsieur Laurent RAVENET, école, enfance, petite enfance.

l.ravenet@sermaise.fr

Madame Pascale AUGIAT, environnement, communication, fêtes et cérémonies.

p.augiat@sermaise.fr

Monsieur Thierry SAULET, sécurité, urbanisme, voirie, aménagement du territoire.

t.saulet@sermaise.fr

La date du prochain conseil municipal est fixée au 19 juin 2020 à 20h30 dans la salle de la grange. Y seront votés les tarifs du périscolaire, la participation de la commune au transport scolaire pour les élèves du second degré et les apprentis, la participation au transport communal ainsi que le budget supplémentaire. Ce dernier point concerne la correction technique et obligatoire d'une erreur faite par l'ancienne équipe municipale sur le budget communal transmis à la sous-préfecture au mois de février 2020.

Nous vous rappelons que les conseils municipaux, sauf exception, sont publics et que vous êtes donc les bienvenus. Toutefois, la crise sanitaire oblige à limiter le nombre de participants à 6 personnes.

Le nouveau compte Facebook de la mairie vous informe dès à présent de l'actualité de la commune, de la CCDH (Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix) et du département. Nom de la page : Mairie de Sermaise – Officiel

Une visite de l'ensemble des locaux municipaux a d'ores et déjà été effectuée par l'équipe nouvellement en place.



Le prochain numéro des BREVES DE SERMAISE vous sera distribué courant juillet.

Réouverture des
ÉCOLES DE SERMAISE



La phase 1 du déconfinement s'est traduite dans notre village par la réouverture de l'école élémentaire à compter du 14 mai 2020. Depuis cette date, des élèves du CP au CM2 sont accueillis en classe par les enseignants de l'école élémentaire Georges Debono, par groupe de 10 élèves maximum, afin de respecter les mesures de distanciation.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale a travaillé conjointement avec la direction de l'école maternelle à la réouverture d'une classe multi-niveaux de petite section à grande section. Ainsi la phase 2 du déconfinement s'est vue marquer par l'accueil de 9 élèves de maternelle, depuis le 4 juin, dans l'école maternelle.

Très vite, les inquiétudes autour de ces réouvertures d'écoles, ont laissé place à la joie des retrouvailles, entre les enfants et leurs enseignants.

Le service de cantine est assuré ; un repas froid est servi aux enfants dans leur salle de classe, sous la surveillance d'agents communaux.

Pour les autres élèves non accueillis en classe, l'enseignement est assuré à distance par les instituteurs des 2 écoles.

Ces réouvertures de classes sont le fruit du total dévouement du corps enseignants et des employés communaux, qui se mobilisent pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, en prenant en compte le protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020-2021

Les dossiers d'inscription scolaire, pour les enfants nés en 2017, ainsi que pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune, sont disponibles en Mairie ou téléchargeables sur le site <https://mairie-sermaise.com>.